

une lettre pastorale, récemment adressée au clergé et aux fidèles de son diocèse, il disait :

« Vous êtes au courant sans doute et vous avez dû être stupéfaits des attentats qui ont été commis récemment dans tous les diocèses de France. Ce n'était cependant pas le premier coup porté à la religion dans notre malheureuse patrie. Auparavant, nous avons vu expulser les religieux et les religieuses, détruire leurs œuvres, dilapider leurs biens, mettre à l'encan leurs plus importantes maisons, fermer par milliers leurs pensionnats et leurs écoles, disperser partout, laisser sans aucune ressource, pousser vers l'exil et mettre hors la loi ces admirables proscrits, qui méritaient tout respect et toute reconnaissance. Mais tout cela n'était qu'une étape vers le but final, qui est la destruction du catholicisme en France ; il fallut ensuite aller bien plus loin dans ce lugubre chemin de l'impiété et de l'apostasie : c'était la rupture des relations diplomatiques avec le Saint-Siège, la suppression du budget des cultes, l'abolition du Concordat et la séparation de l'Etat d'avec l'Eglise. Avant d'avoir vu tout cela, nous ne pouvions pas y croire ; après l'avoir vu, nous ne voulions pas croire aux funestes conséquences qui en découlent. Non, disait-on, ce n'est pas possible, il y a des extrémités, des excès auxquels les pires sectaires n'oseraient jamais se porter. De telles illusions ne sont plus possibles. On le voit maintenant : l'inventaire des églises et de tous les biens ecclésiastiques, qualifié d'acte conservatoire au profit des fidèles, n'était qu'une mesure préparatoire à la confiscation. Ce n'était d'abord que la description des objets mobiliers ou immobiliers ; maintenant, c'est leur administration remise à un séquestre ; demain, ce sera leur jouissance et leur propriété même qui sera enlevée au clergé et aux fidèles catholiques.

« Mais avant de vous frapper vous-mêmes dans chacune de vos paroisses, de vos églises, et dans chacun de vos presbytères, il fallait s'attaquer d'abord au centre, au foyer de la vie catholique, c'est-à-dire à chaque diocèse. Oui, dans une apparence de calme général, sans que l'ordre extérieur fût bouleversé, vous avez lu dans les journaux, ou entendu raconter ou vu de vos propres yeux des scènes plus ou moins violentes, qui ne se voyaient jusqu'à présent qu'aux époques des tourmentes révo-